

Louhossoa



Luhuso

Tél : 0559933092 Fax 0559933498

Mail commune-de-louhossoa@wanadoo.fr

Conseil du 24 septembre 2018

20180041

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie à 20 Heures sous la présidence M. Jean-Pierre HARRIET Maire de la Commune de LOUHOSSOA.

Etaient présents (11) :

ALZURI Isabelle, DUCLOS Bernadette, DUPUY Gilbert, HARRIET Jean Pierre, LARRALDE Ximun, LARRONDE Irène, JAUREGUIBERRY Jean Louis, SAINT-PIERRE Marie Claire, IRIART-BONNECAZE Carole HIRIART Alain, SAPPARART Bertrand : Conseillers

Etaient excusés (4) :

OLHAGARAY Michel, MONGABURE Bernadette, ROUX Laurent, OSPITAL Marie Dominique,

Secrétaire : ALZURI Isabelle

OBJET : ELECTRIFICATION RURALE - Programme "FACE AB (Extension souterraine) 2018"
APPROBATION du projet et du financement de la part communale - Affaire n° 18EX056

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé au SYNDICAT d'ENERGIE des Pyrénées-Atlantiques, de Procéder à l'étude des travaux de : **Extension BT propriété DUCLOS – MONGABURE.**

Monsieur le Président du Syndicat d'Energie a informé la Commune du coût estimatif des travaux à réaliser, qui ont été confiés à l'Entreprise SN COPELEC.

Monsieur le Maire précise que ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Electrification Rurale " FACE AB (Extension souterraine) 2018 ", propose au Conseil Municipal d'approuver le montant de la dépense et de voter le financement de ces travaux.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de procéder aux travaux, ci-dessus désignés et charge le SYNDICAT d'ENERGIE, de l'exécution des travaux.
- **APPROUVE** le montant des travaux et des dépenses à réaliser, se décomposant comme suit :

- montant des travaux T.T.C	14 012,87 €
- assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus	1 401,29 €
- frais de gestion du SDEPA	583,87 €
TOTAL	15 998,03 €

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération se décomposant comme suit :

- participation FACE 10 276,10 €	
- T.V.A. préfinancée par SDEPA 2 569,03 €	
- participation de la commune aux travaux <u>à financer sur emprunt par le syndicat</u>	2 569,03 €
- participation de la commune aux frais de gestion (à financer sur fonds libres)	583,87 €
TOTAL	15 998,03 €

La participation définitive de la Commune sera déterminée après établissement du décompte définitif des travaux.

De plus, si la Commune finance sa participation aux travaux sur ses "Fonds libres", le SDEPA pourra lui demander un ou plusieurs acomptes, en fonction des travaux exécutés.

- **ACCEPTÉ** l'éventuelle servitude à titre gratuit sur le domaine privé communal.
- **TRANSMET** la présente délibération au contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au Registre ont signé les Membres présents,
pour extrait conforme,

Louhossoa, le 29 septembre 2018.

Le Maire
JP HARRIET



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP HARRIET', written vertically to the right of the official seal.